

Organiser les états généraux du Léman avec la société civile

Mieux connaître et informer la société civile pour partager une compréhension commune des enjeux liés à la préservation des eaux du Léman.

CONTEXTE ET ENJEUX

L'information, l'adhésion et l'envie de contribuer de l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile est une condition importante pour une meilleure réussite dans l'atteinte des objectifs du plan d'action. En effet, le partage d'informations est un processus continu permettant à l'ensemble des acteurs de rester au même niveau d'information.

Une bonne information de la société civile permettra une meilleure compréhension des enjeux du Léman ainsi qu'une meilleure appropriation par tous du diagnostic des situations et des actions à entreprendre à l'échelle du territoire de la CIPEL. Les enjeux sont :

- Mieux connaître les acteurs de la société civile et se faire connaître.
- Favoriser les échanges entre les acteurs institutionnels et ceux de la société civile.
- Faire connaître les actions de la société civile sur le territoire de la CIPEL en faveur du Léman et en dégager des complémentarités en synergie avec le plan d'action.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

- 1.** Identifier les acteurs de la société civile impliqués dans la préservation et la gestion de l'eau sur le territoire de la CIPEL, ainsi que leur niveau d'engagement souhaitable et leur complémentarité avec le Plan d'Action CIPEL.
- 2.** Créer les conditions pour favoriser les échanges avec la société civile en organisant les états généraux des eaux du Léman (autour d'une nouvelle thématique tous les 5 ans).
- 3.** Faire connaître les initiatives exemplaires de la société civile sur le territoire de la CIPEL (lien avec fiche G1.3)